

Le Sommet de l'APEC, riche en résultats



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

Le premier ministre Jean Chrétien s'est dit ravi de l'issue de la cinquième rencontre des dirigeants de l'APEC qui s'est déroulée à Vancouver sous la présidence du Canada, les 24 et 25 novembre 1997.

La réunion de 1997 a été fructueuse à bien des égards. Les dirigeants économiques ont entre autres convenu de ce qui suit :

- libéraliser le commerce dans 15 secteurs, et entamer des travaux en 1998 dans neuf d'entre eux — dont des secteurs qui revêtent un intérêt particulier pour le Canada, notamment les produits et les services environnementaux, les produits forestiers et les pêches — pour une mise en œuvre en 1999;
- mettre en œuvre le Cadre de Manille pour intensifier la coopération, et favoriser ainsi la stabilité financière;
- travailler à l'aboutissement des négociations sur les services financiers avec l'Organisation mondiale du commerce;
- harmoniser et simplifier les formalités douanières d'ici l'an 2000;
- mettre l'accent sur le développement des ressources humaines et l'exploitation des technologies de l'avenir;
- évaluer les incidences de la libéralisation du commerce, notamment ses effets positifs sur la croissance et l'emploi, afin d'aider les économies membres à gérer les adaptations nécessaires;
- mettre en œuvre le Programme d'action pour la viabilité des villes, qui prévoit des initiatives destinées à stimuler l'investissement dans une infrastructure écologiquement saine et dans l'éducation communautaire;
- entériner le Plan de Vancouver pour un meilleur partenariat des secteurs public et privé dans le développement des infrastructures, qui orientera les efforts déployés pour accroître l'investissement et les partenariats dans le développement des infrastructures de la région;
- entamer des travaux en matière de protection civile;

- faire avancer les dossiers du commerce électronique, des sciences et de la technologie ainsi que du développement des ressources humaines;
- travailler à la réussite de la Troisième Conférence des Parties pour

l'avancement des objectifs de la Convention cadre de l'ONU sur les changements climatiques;

- accroître les liens de l'APEC

Voir page 9 — Le Sommet

FAITS SAILLANTS DES RENCONTRES DES MINISTRES (M) ET DES DIRIGEANTS (D) DE L'APEC

- Il a été convenu de recommander la libéralisation volontaire de 15 secteurs et, dans l'optique d'une mise en œuvre en 1999, de commencer à travailler dès 1998 à la libéralisation des neuf premiers, à savoir : biens et services environnementaux; pêches; produits forestiers; jouets; équipement de télécommunications (entente de reconnaissance mutuelle); équipement et instruments médicaux; produits chimiques; pierres précieuses et bijoux; énergie. Les dirigeants ont par la suite adopté cette recommandation, comme consigné dans leur Déclaration (se reporter à l'article ci-contre). (M)
- Le Comité de l'économie a publié quatre études cette année — toutes favorablement accueillies des ministres — qui documentaient les effets positifs des initiatives de libéralisation du commerce entreprises sous les auspices de l'APEC sur le PIB aussi bien que sur les gains commerciaux. (M)
- Sur le plan de la facilitation du commerce, les ministres ont été impressionnés par le progrès réalisé depuis l'an dernier, et plus particulièrement de l'Avant-projet concernant les procédures harmonisées (dont il sera question dans le prochain numéro de *CanadExport*). (M)
- Il a été fait mention spéciale de l'excellent travail accompli relativement aux normes, aux marchés publics et à la médiation de différends. Ce travail revêt une importance toute particulière pour les petites entreprises. La facilitation est généralement perçue comme l'une des contributions les plus ponctuelles et les plus importantes qu'a faites l'APEC à la promotion du commerce et à la diminution des coûts. (M)
- Les ministres ont discuté avec les membres du Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC) des recommandations de ces derniers pour l'année 1997 (il en sera question dans le prochain numéro de *CanadExport*) et du travail qu'ils ont accompli tout au long de l'année. (Même si les affaires sont le thème général des activités de l'APEC, les gouvernements doivent avoir une vision plus large de la latitude dont ils disposent à ces égards.) (M)
- Le second dialogue annuel avec les membres de l'ABAC a été plus informel que celui de l'an dernier, les dirigeants et les membres de l'ABAC connaissant mieux leurs préoccupations respectives. Chacun des vice-présidents de l'ABAC a donné des exposés (Examen du Cadre de Manille, mouvements transfrontaliers, investissements privés dans l'infrastructure et accès aux capitaux, coopération économique et technique, petites et moyennes entreprises). (D)